

Le Dr Puyo a pris une part importante à l'élaboration des nouvelles Conventions de Genève, ayant participé de façon très active, comme membre de la délégation du Gouvernement français, à la Conférence diplomatique de 1949, de même qu'à la Conférence des experts gouvernementaux, en 1947, ainsi qu'à la XVII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, en 1948.

Son mémoire donne un aperçu remarquablement clair et succinct des dispositions essentielles édictées à Genève l'an dernier, surtout en ce qui concerne le sort des blessés et malades et celui des naufragés (Conventions I et II).

J. P.

---

*Rapport annuel sur la protection de l'enfance et de la jeunesse.*  
Département de l'information des Nations Unies, Lake Success, 1949. — In-8 (227 × 152), 409 pages.

Comme chaque année, l'Organisation des Nations Unies publie un ouvrage sur la protection de l'enfance et de la jeunesse ; il comprend les différents rapports fournis par vingt-six Gouvernements sur l'activité déployée sur leur propre territoire du 1<sup>er</sup> avril 1948 au 31 mars 1949.

Citons, parmi les nouvelles tendances qui se sont dégagées, le « National Fitness Movement » (préparation complète du citoyen), en Australie, dont les directives furent les suivantes au cours de l'année précédente :

« Une collaboration et un appui croissants de la part des gouvernements des Etats, qui se manifestent principalement par l'intermédiaire de leurs Départements de l'instruction publique ;

L'importance que l'on continue d'attacher aux aspects plus vastes de l'action en faveur de la jeunesse ;

Le développement croissant que prennent le camping et toutes les activités qui s'y rattachent, tant en ce qui concerne les adolescents que les enfants d'âge scolaire, développement facilité par la création de camps, par les Conseils du Mouvement, les Départements de l'instruction publique et diverses organisations de jeunesse bénévoles ;

## BIBLIOGRAPHIE

Un intérêt croissant pour les recherches sur les questions d'éducation physique au regard de la santé des enfants d'âge scolaire, stimulé principalement par l'enquête à laquelle procède le Département de la santé du Commonwealth sur l'hygiène corporelle. »

En Belgique, ainsi que dans divers pays, la création de centres de vacances, la formation de moniteurs pour la jeunesse, l'organisation et le statut des mouvements de jeunesse sont à l'ordre du jour. Partout également, on note la volonté de protéger toujours mieux les mères et de leur assurer des soins médicaux à l'accouchement. Des congrès de puériculture et de pédiatrie ont été organisés dans différentes capitales.

Signalons celui qui eut lieu au Brésil :

« Préparé et organisé pour constituer l'un des événements marquants de la « Semaine de l'enfance » de 1947, ce Congrès a eu le succès le plus complet et a suscité parmi les médecins spécialistes de tous les pays l'intérêt le plus vif, comme le prouvent le grand nombre de communications adressées et l'éminence des délégations officielles qui ont apporté aux débats une contribution décisive. Par l'intermédiaire de l'Institut Fernandes Figueira et de la Division de la protection sociale des nouveau-nés, un grand nombre d'études et de thèses furent présentées au Congrès sous les auspices du Département :

» Voici la liste des sujets principaux traités par le Congrès :

Mortalité infantile ; Helminthiase ; tuberculose et coqueluche ; Insuffisance de l'alimentation ; Services sociaux pour l'enfance ; Organisations de services de maternité et de protection de l'enfant ; Législation relative aux services de maternité et de protection de l'enfant.

» Dans ses recommandations, le Congrès a ébauché un vaste programme de réformes, dont voici les grandes lignes :

» Expansion des services de maternité et de protection de l'enfant dans les Etats et territoires, grâce à des subventions officielles plus importantes.

» Elaboration par le Département national de la protection de l'enfance de normes techniques minima qui seront obligatoires pour toutes les institutions consacrées à la protection de l'enfance (garderies, centres d'orientation de l'enfance et de l'adolescence, dispensaires pour enfants, etc.).

» Création, dans les Etats qui n'en possèdent pas déjà, d'un organe central spécialement adapté pour diriger l'activité des services de protection de la maternité, de l'enfance et de la jeunesse.

» Création de dispensaires pour enfants et d'institutions similaires en vue de fournir aux enfants âgés de 4 ans au plus un ou deux repas par jour de façon à améliorer le régime alimentaire de la majorité des enfants brésiliens, régime dont l'insuffisance actuelle est l'une des causes principales de la fréquence des cas de troubles de la nutrition et de la mortalité infantile élevée. Etudes sur les moyens propres à améliorer le ravitaillement en lait des enfants (procédés de conservation du lait, distribution, création des réserves de lait maternel, etc.).

» Création de dispensaires itinérants pour enfants.

» Fourniture aux dispensaires pour enfants et centres de protection de l'enfance, d'installations leur permettant de procéder à des diagnostics par la tuberculine, à des vaccinations par le BCG ainsi qu'à des vaccinations contre la coqueluche, etc.

» Organisation d'une campagne éducative comprenant l'enseignement des soins à donner aux enfants dans toutes les écoles primaires et secondaires de filles ainsi que dans les établissements qui s'occupent de la protection de la maternité et de l'enfance.

» Création, dans les capitales des Etats, d'instituts de puériculture destinés à assurer la formation technique du personnel s'occupant de la protection de l'enfance ; création de cours de puériculture à l'intention des médecins, sages-femmes, instructeurs et personnel auxiliaire des services existants.

» Amélioration des services de l'état civil en ce qui concerne la déclaration des naissances et des décès ».

La Croix-Rouge elle-même intervient en ce qui concerne les services sociaux dans les écoles. Au Canada, par exemple, elle s'occupe des repas scolaires : « On ne peut apprécier l'importance

## BIBLIOGRAPHIE

de l'organisation des repas scolaires au Canada, étant donné que les communautés et les provinces ont établi leurs programmes respectifs de repas scolaires plus ou moins indépendamment. Pour déterminer plus en détail les conditions à cet égard dans les provinces, la Division de la nutrition du ministère de la Santé nationale et du Bien-être public a envoyé en 1946 aux neuf départements provinciaux de la santé publique un questionnaire sur les « activités relatives aux repas scolaires ». Les réponses, classées en 1947, ont indiqué que les services gouvernementaux des provinces assumant la plus large tâche dans l'organisation des repas scolaires sont les Départements de la santé, de l'instruction publique et de l'agriculture. Certains départements de l'instruction publique accordent des subventions pour le matériel ou pour les vivres ou pour les deux à la fois. La plupart des provinces ont fait paraître des notices relatives aux repas scolaires, qui indiquent différentes manières d'établir des programmes satisfaisants de repas scolaires et présentent des suggestions sur la façon d'introduire dans les programmes scolaires quelques éléments éducatifs à propos de ces repas.

Les organisations bénévoles qui accordent l'assistance la plus importante sont les associations familiales et les associations scolaires, les institutions féminines, la Croix-Rouge et la Croix-Rouge de la Jeunesse, ainsi que les associations rurales. Les organisations de la communauté ou les parents, ou bien les deux à la fois, assurent le financement local des projets, en nature ou en espèces. Les repas pris à l'école sont soit des déjeuners apportés par les enfants avec un supplément servi à l'école, soit des déjeuners complets servis à l'école, le premier de ces deux genres de repas étant le plus courant. L'établissement de programmes de repas scolaires s'est heurté à diverses difficultés, entre autres l'indifférence, le fait que les programmes d'études étaient déjà surchargés, le manque de personnel de surveillance et divers autres facteurs tels que les dangers d'incendie ou le manque de place ».

En Turquie, le Croissant-Rouge joue un rôle important dans le domaine de l'éducation, la propagande humanitaire, l'assistance et le service social :

« Le Centre du Croissant-Rouge participe effectivement à la protection des enfants. Il a organisé des cuisines gratuites pour les pauvres gens et écoliers à Istanbul, Ankara, Izmir, Konya, Sivas et Giresun. Rien qu'à Istanbul, 754.000 repas ont été distribués en 1947 aux écoliers pauvres des écoles primaires. Ces repas sont composés de flocons de blé, haricots, pois, lentilles, macaronis, pommes de terre. En été, on donne des légumes deux fois par semaine. En outre, on donne aux écoliers qui sont à l'âge de croissance, une fois par semaine de la viande, et une fois tous les 15 jours des plats sucrés. En 1947, pour combattre les diarrhées infantiles, cette institution a fait distribuer par l'intermédiaire des services du ministère de l'Hygiène et de l'Assistance sociale une tonne de sulfaguanidine. Dans la même année, 1473 écoliers ont profité des dix camps inaugurés par la section des jeunes du Croissant-Rouge dans les différentes régions du pays.

» L'institution pour la protection des enfants déploie son activité depuis 27 ans et comprend actuellement plus de 700 centres de protection de l'enfance. Elle organise des centres collecteurs et distributeurs de lait, donne des conseils et s'acquitte d'autres tâches analogues dans le domaine du service social ».

Le rapport relatif à l'Union des Républiques socialistes soviétiques précise que « les habitants et le Gouvernement, reconnaissant qu'il s'agit là de questions d'une importance primordiale pour l'Etat, ont de tout temps accordé une grande attention à la protection de la mère et de l'enfant, à l'instruction et à l'éducation des enfants et à la protection des orphelins ».

Les progrès accomplis dans le domaine de la formation professionnelle, pour ne citer que cet exemple, sont rendus visibles par des chiffres et des références concrètes :

« Par suite du puissant développement de l'industrialisation du pays, de l'agriculture socialiste et de la culture dans l'U.R.S.S. le nombre des spécialistes nécessaires possédant une formation moyenne ou supérieure s'est accru dans des proportions extraordinaires.

» En 1938 et en 1939, le nombre des élèves des écoles techniques moyennes de l'U.R.S.S. était 26 fois plus élevé qu'en 1914.

## BIBLIOGRAPHIE

» Dans les Républiques nationales, la formation de techniciens moyennement spécialisés est largement développée. C'est ainsi qu'en 1939, il y avait déjà 214 écoles techniques moyennes dans la R.S.S. de Géorgie, 106 dans la R.S.S. d'Ouzbékistan, 116 dans la R.S.S. de Kazakhstan, 29 dans la R.S.S. de Tadjikistan, etc.

» Le développement ininterrompu de l'industrie socialiste et les besoins de notre industrie et de notre agriculture ont nécessité la formation systématique de nouveaux cadres de travailleurs et la constitution de réserves d'Etat de travailleurs.

A cette fin on a créé des institutions de formation professionnelle, dont le programme d'études s'étend sur deux années, en vue d'assurer la formation d'ouvriers qualifiés, notamment d'ouvriers sur métaux, de métallurgistes, de chimistes, de mineurs, d'ouvriers pétroliers, etc. On a également créé des écoles spéciales ayant un programme d'études d'une durée de deux années en vue de fournir des travailleurs qualifiés aux entreprises de transports ferroviaires. Il existe aussi des écoles industrielles, ayant un programme d'études de six mois, qui forment des travailleurs non spécialisés pour les grandes branches d'industrie.

Les élèves de ces écoles sont entièrement défrayés par l'Etat (l'instruction est gratuite, et le logement, la nourriture, les vêtements, les chaussures, les livres classiques et le matériel scolaire sont fournis aux frais de l'Etat).

» Dans les écoles et institutions qui constituent ce que l'on est convenu d'appeler le système des réserves d'Etat de travailleurs, les élèves reçoivent, outre une instruction dans les techniques de la production, une instruction générale : ils étudient leur langue maternelle, l'histoire, les mathématiques, la physique et la chimie. En 1947, il y avait déjà 3960 écoles professionnelles, des écoles de chemins de fer et d'usines, dans lesquelles 850.000 jeunes gens recevaient une instruction. Le système des réserves d'Etat de travailleurs ne cesse de croître en importance.

En 1940, il y avait, dans le pays tout entier, 1400 institutions et écoles d'usines ; en 1941, 1550 ; en 1943, 1925 ; en 1945, 2570 ; en 1946, 2800, et en 1947, 3960. Le nombre des élèves des écoles et des institutions relevant du système des réserves d'Etat de travailleurs a augmenté dans les mêmes proportions.

En l'espace de six ans, le Gouvernement a dépensé 15.400

millions de roubles en faveur de ces écoles. Pendant la période 1946-1950, les dépenses générales effectuées au titre de ces écoles et institutions s'élèveront à plus de 27 millions de roubles contre 11.900 millions de roubles, montant des sommes qui ont été affectées à cette fin dans le plan quinquennal précédent.»

Enfin, dans la seconde partie du présent ouvrage, on trouve des résumés des textes législatifs relatifs à l'enfance et promulgués durant l'année 1947. On peut ainsi, prenant connaissance des progrès juridiques et administratifs enregistrés dans vingt pays en matière de protection de l'enfance et de la jeunesse, se rendre compte de l'effort général, considérable dans ce domaine, et qui constitue la preuve que l'on reconnaît aujourd'hui l'importance des jeunes pour l'édification d'un monde meilleur.